

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 37.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 13 SEPTEMBRE 1877

Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau-de-poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau-de-poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau-de-poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

AVIS

A NOS ABONNÉS DE MONTRÉAL.

Notre agent, M. H. T. Déchêne, a commencé depuis quelques jours la visite de nos abonnés à domicile, afin de collecter ce qui nous est dû pour l'abonnement du semestre courant et pour arrérages. Nous prions nos amis de se tenir prêts, et de mettre de côté la somme qu'ils nous doivent, afin de s'éviter à eux-mêmes le désagrément d'être dérangés plusieurs fois pour une si petite affaire, et d'épargner à notre agent des voyages réitérés.

SOMMAIRE

Les Hommes de 37-38 : Jean-Baptiste Proulx, par L. O. D. — Anglais et Français ; L'union des partis, par L. O. David. — Le discours de M. Chapleau, par A. Gélinas. — La mort de M. Thiers, par A. Gélinas. — Nos gravures : Louis-Adolphe Thiers. Les membres du Chapitre de Saint-Hyacinthe. — Kiana, souvenir des îles Sandwich, par C. de Varigny (*suite et fin*). — Une lettre du comte de Chambord. — Un grand mariage. — Le mariage à la loterie. — Bon conseil. — Les aventures d'un rossignol racontées par lui-même. — Nouvelle catastrophe. — Gazette des tribunaux : Un drame en mer. — Le diable dans une horloge. — Faits divers. — Choses et autres. — Le chapeau baromètre. — Revue de la semaine. — Prix du marché de détail de Montréal. — Variétés. — Les échecs. — Le jeu de dames.

GRAVURES : Les Hommes de 37-38 : Jean-Baptiste Proulx ; Louis-Adolphe Thiers, décédé ; La guerre d'Orient : La passe de Shipka et le mont Nikolai ; Avec les Russes : La grande bataille de Plevna, 31 juillet ; Le Chapitre du diocèse de Saint-Hyacinthe.

LES HOMMES DE 37-38

Jean-Baptiste Proulx

Le district des Trois-Rivières fut assez tranquille dans les années 1837 et 1838. Dans le comté de Nicolet en particulier, on sympathisait avec les patriotes du district de Montréal, mais on les suivait de loin. Cependant, des assemblées eurent lieu, des résolutions blâmant la conduite du gouvernement furent adoptées, et les habitants du comté de Nicolet résolurent, pour tuer l'industrie anglaise, de ne porter que des étoffes fabriquées dans le pays. Les femmes se mirent à l'œuvre, et bientôt on ne vit plus de drap anglais dans le comté de Nicolet.

Les chefs du mouvement dans cette partie du pays étaient Jean-Baptiste Proulx, le major Hébert et le Dr. Rousseau.

Jean-Baptiste Proulx représentait le comté de Nicolet depuis 1820. Patriote dévoué, il s'était toujours montré l'un des champions les plus ardents de la cause libérale, et avait constamment refusé de recevoir aucune indemnité parlementaire.

Modéré et prudent autant que convaincu, il s'appliqua à rester dans les bornes de la légalité. Ce qui n'empêcha pourtant qu'il fut arrêté, avec le major Hébert et le Dr. Brousseau, le 4 février 1838, par le fameux Comeau, et conduit à la prison de Montréal. On les accusait vaguement de déloyauté, d'avoir excité le peuple à la révolte. L'accusation était si ridicule, qu'on les relâcha après quelques jours d'emprisonnement.

M. Jean-Baptiste Proulx vécut ensuite tranquille, cultivant la terre et s'occupant d'élever et d'établir ses enfants, entouré de la confiance de ses concitoyens. C'était un homme intelligent et habile, qui savait se rendre populaire et faire accepter ses opinions par les autres.

Il eut de son mariage avec Flore Lemire, de Saint-Antoine de la Baie-du-Febvre, trois fils, qui sont tous cultivateurs, et trois filles dont l'une est mariée à M. Fulgence Préfontaine, marchand, de Durham, et une autre à M. L. O. Picard, marchand, des Trois-Rivières.

Il mourut le 14 juillet 1856, à l'âge de soixante-trois ans. La *Minerve* disait en annonçant sa mort :

Ce citoyen respectable consacra dix-huit années, de 1820 à 1838, de sa longue carrière aux affaires de son pays, et s'en acquitta avec zèle et honneur. Cet homme intègre fut l'un des défenseurs les plus fervents des intérêts canadiens durant les années 37-38, de sinistre mémoire.

Un mois de prison, durant ces années de troubles, fut la récompense et de ses convictions et de son amour pour la patrie. Depuis, retiré sous le toit de ses pères, il coula en paix le reste des jours que le Seigneur lui accorda.

Une foule nombreuse accompagna, le 17 courant, à leur dernière demeure, les restes de celui qui fut durant sa vie et l'ami du pauvre et le soutien de son pays. Ainsi est disparu et ainsi disparaîtront d'ici à quelques années, d'ici à quelques jours peut-être, ces anciens et nobles joueurs de nos grandes luttes du passé.

L. O. D.

ANGLAIS ET FRANÇAIS

Le Dr. Grant, l'un des médecins les plus instruits et des hommes les plus estimés d'Ottawa et d'une bonne partie des provinces de Québec et Ontario, a fait, dans le mois de juillet dernier, à Pembroke, une lecture dans laquelle il rendit hommage à la mémoire du Dr. Beaubien, et exprima des sentiments et des idées qui méritent d'être remarqués.

Nous avons perdu, dit-il, dans les derniers mois, notre ami et notre dévoué confrère, le Dr. Beaubien, d'Ottawa. Pendant un quart de siècle, il a rempli l'importante position de médecin de l'hôpital-général, et soit comme médecin ou chirurgien, il s'est signalé d'une manière honorable pour lui comme pour l'institution avec laquelle son nom était identifié. Le public perd en lui un cœur ardent et charitable, et sa mort crée dans la profession un vide aussi regrettable pour l'élément anglais que pour l'élément français.

Après ces bonnes paroles à l'adresse d'un de nos compatriotes, le Dr. Grant énonça les belles pensées qui suivent :

Le Canada, depuis les premiers jours de son développement, a profité de la coopération et du travail commun de la population anglaise et française, et nulle part ce résultat s'est plus fait remarquer que dans l'établissement de nos institutions médicales. La fusion de ces éléments de grandeur nationale produit les trésors de patriotisme, de zèle et de science dont nous avons le bonheur de jouir maintenant.

Le Dr. Grant partage une opinion que nous avons souvent énoncée dans *L'Opinion Publique*, savoir, que la diversité de nationalités qu'on trouve dans le Canada est un élément de progrès. Chacune tra-

vaillant à sa manière, suivant ses aptitudes et son caractère, au bien général, ces nationalités sont naturellement portées à s'observer, à remarquer leurs qualités et leurs défauts mutuels ; delà un esprit d'examen, de comparaison et d'émulation qui produit partout, dans toutes les branches, de magnifiques résultats. Aucune nation n'avait besoin plus que nous du contact des Anglais pour acquérir l'esprit d'entreprise, l'expérience des libertés constitutionnelles et ce sens pratique des choses du monde qui les caractérise et les fait partout prédominer. Les endroits où ils se sont mêlés à nous, sont ceux où nos compatriotes sont le plus avancés sous tous les rapports, où ils font le plus d'affaires et cultivent mieux leurs terres.

Malheureusement, nous avons beaucoup à faire pour être, sous le rapport matériel, au niveau de nos compatriotes d'origine anglaise, et il en sera ainsi tant que nous n'aurons pas leur système pratique d'instruction, tant que nous ne verrons pas comme chez eux le livre et le journal entre les mains de tout le monde. Le jour où notre population emploiera à améliorer ses terres, à acheter des livres et des journaux, l'argent qu'elle met sur ses voitures et ses chevaux, ce jour-là nous commencerons à être une grande nation.

D'un autre côté, il faut avouer que cette diversité de nationalités rend l'administration des affaires publiques du Canada très-difficile ; chacune revendique ses droits, réclame sa part de patronage et de représentation en toute espèce de choses. Que de mécontentements et de murmures, de cris et de protestations à propos de la moindre nomination ! C'est ici que la barre horizontale et la corde tendue jouent un grand rôle en politique ; le meilleur ministre n'est trop souvent que le meilleur acrobate. Parler pour ne rien dire devient un art, paraître de l'avis de tout le monde, un mérite.

Mais le plus grand danger qui menace une société ainsi composée, est la guerre de races et de religion qu'un fil tient sans cesse suspendue sur nos têtes.

Il est étonnant même que la paix ne soit pas plus souvent troublée, que le feu ne prenne pas au milieu de toutes ces matières inflammables !

Les imprudences et les mauvaises intentions ne manquent pas pourtant, mais jusqu'à présent, tout s'est passé en paroles ; quelques coups de tonnerre, quelques éclairs, et l'orage était fini.

En sera-t-il toujours ainsi ?

Voilà que des deux côtés on dit en ce moment : "C'en est assez, nous avons assez enduré." Chacun vante sa patience, crie à la persécution et menace son voisin.

Mauvais signe ! présage funeste !

"Ce n'est pas moi qui ai commencé... — Oui, c'est toi... vli ! vlan !..." La bataille est engagée.

On commence par rire, on plaisante, on s'étrive ; des gens mal intentionnés arrivent, relèvent quelques paroles légères, s'appliquent à faire voir ce qu'elles renferment de blessant, soulèvent le cri national et religieux ; les esprits se montent, la parole la plus inoffensive devient un crime, le moindre fait un événement important ; on s'épie, on s'observe, on met la main sur un pistolet quand on se rencontre, et, un bon jour, on s'empoigne, on se casse la tête ou on se brûle la cervelle. La bagarre se change en émeute, et l'émeute finit quelquefois par la guerre civile.

Il y a danger, encore une fois, parce que les esprits sont prévenus, et qu'il y a assez de torts des deux côtés pour que chacun puisse se croire persécuté.

Toute la sagesse du pays ne sera pas de trop pour détourner le danger qui nous menace ; un accident pourrait tout perdre.

* *

L'UNION DES PARTIS

Le discours prononcé par M. Chapleau à Saint-Lin a réveillé les espérances de tous ceux qui rêvent depuis longtemps l'union des partis politiques de ce pays. De ce que M. Chapleau a rendu hommage au talent de M. Laurier, et répété l'opinion si souvent exprimée que nos divisions ne reposent sur rien de sérieux, on en conclut que l'union désirée est à la veille de se faire. Il y a loin pourtant d'un soupir en faveur de l'union à la réalité ! Il y a longtemps que l'on pousse de ces soupirs, et l'on n'est pas plus avancé qu'on l'était.

L'union se fera, quand il y aura deux chefs assez forts pour se donner la main et entraîner le gros de leurs partis, ou bien, quand un certain nombre de députés des deux partis se réuniront, s'entendront, et diront à leurs chefs : "Voici notre programme."

Ces deux chefs existent-ils ? Où sont ces députés disposés à s'entendre, ou, plutôt, à trouver le moyen de s'entendre ?

Il en est de l'union comme de tout le reste parmi nous, on parle, on *jase*, mais on en reste là.

Il n'y a pas de doute, pourtant, que le sentiment public est mûr pour l'union, et qu'un petit coup-d'état bien conduit pourrait le faire.

Le seul obstacle, ou du moins le principal obstacle, serait de le faire accepter par ceux qui seraient obligés de donner leurs places dans les cabinets d'Ottawa et de Québec, et par ceux qui attendent, dans un temps où les ministres changent si souvent, que leur tour arrive.

Nous nous permettrons d'indiquer, dans notre prochain numéro, quelques-uns des moyens pratiques par lesquels on pourrait, peut-être, opérer l'union des partis.

L. O. DAVID.

LE DISCOURS DE M. CHAPLEAU

Le discours prononcé par l'hon. M. Chapleau à Saint-Lin, le 22 août, a produit une certaine excitation dans notre monde politique. La presse conservatrice et libérale s'en est occupée, et s'en occupe encore vivement. Les journaux de l'opposition ont ouvert la discussion, en appréciant longuement les paroles de l'hon. Secrétaire-Provincial, et en les interprétant dans le sens d'une fusion des partis. Les journaux conservateurs ont gardé, d'abord, le silence. Puis le *Canadien* est entré en lice en attaquant violemment M. Chapleau. Le *Canadien* est considéré comme l'organe de quelques membres du cabinet provincial. La *Minerve* répondit en défendant l'hon. M. Chapleau, et en tenant vertement son confrère de Québec. La querelle s'est envenimée, et l'affaire a pris une tournure assez sérieuse.

Nous étions à Saint-Lin, le 22 août, et nous avons entendu les deux discours de l'hon. M. Chapleau, l'un prononcé dans la salle du banquet, l'autre sur la place publique. Nous croyons avoir saisi le sens